

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21507 - 79ÈME ANNÉE

« Nous condamnons l'orientation prise par le président de la République française dans les conflits actuels »

Mouvement réunionnais pour la paix : « Tu ne tueras point »

Pour le Mouvement réunionnais pour la paix, les récentes déclarations du président français au sujet de la guerre en Ukraine sont inquiétantes. Pendant que des milliards d'euros sont dépensés pour financer l'achat d'armes pour l'armée de l'Ukraine, « Jamais les associations caritatives n'ont autant distribué de colis alimentaires qu'en 2023. La pauvreté augmente drastiquement. »

A travers tous les temps et aujourd'hui encore, les grandes sociétés civilisatrices ont professé avec force le « tu ne tueras point », mais n'ont eu de cesse de justifier les crimes et les guerres. Au 20^e siècle, près de 100 millions d'êtres humains tués au combat, mutilés ou handicapés de guerre, n'ont visiblement rien appris aux dirigeants actuels du monde.

« Le droit à la vie pour tout individu » garanti par la déclaration universelle des droits de l'Homme et du Citoyen, votée à l'ONU en 1948, était-il donc un leurre ?

En effet, le siècle dernier a été le plus meurtrier : 2 grandes guerres mondiales, plusieurs guerres coloniales, des invasions territoriales et de nombreux conflits armés ont marqué un tournant en termes de pertes humaines et d'innovations technologiques. Le sommet de l'horreur a été atteint par les États-Unis, un pays qui a ordonné le largage gratuit de 2 bombes nucléaires sur des populations civiles à Hiroshima et Nagasaki. De 1962 à 1971, les USA ont déversé « 11 millions de gallons » de gaz toxique sur la population vietnamienne. Cela a détruit la faune et la flore, contaminé les cours d'eau, provoqué des malformations chez les nouveaux-nés. 50 ans après, ce peuple en subit toujours les conséquences. Pourquoi une telle cruauté ?

Ce qui s'est passé en 1945, en Europe, aurait dû nous faire réfléchir sur la société "civilisatrice" selon la pensée occidentale. Depuis Christophe Colomb, les

pays européens vantent leur capacité navale pour des expéditions lointaines. Ils ont utilisé leurs sciences pour détruire les peuples existants, piller leurs richesses et imposer la supériorité de leur culture. Cinq siècles plus tard, ils se tuent entre eux et entraînent le monde avec eux. La violence, toujours la violence.

Après la 2^e guerre mondiale, quelques dirigeants européens ont bien rêvé d'un territoire géographique sanctuarisé ; ils posent les bases d'une Europe de la paix. L'Union européenne naît de cette volonté-là, mais on en est bien loin aujourd'hui. Nous retiendrons seulement que le 15 août 2021, l'UE faisait partie de la plus grande coalition militaire et financière au monde ayant perdu Kaboul après une occupation de 20 ans. Du jour au lendemain, des dizaines de millions de filles et de femmes ont été abandonnées à leur sort. Pourquoi ?

Le fait est que, l'idéal européen de paix originelle se heurte au pouvoir de l'argent et du lobby des armes. Nulle part, les Européens ont avancé un traité de paix pour régler de multiples conflits. Leurs seuls arguments sont les sanctions partiales et l'aide armée. Par exemple, actuellement, vis-à-vis d'Israël, les avez-vous entendus proférer des sanctions économiques immédiates, l'arrêt des ventes d'armes ou de pièces servant à leur fabrication ? Un chef d'État massacre des civils à Gaza, bombarde des hôpitaux, rase les habitats, sans une levée de boucliers des autres chefs d'État occidentaux. Ni l'UE, ni les USA n'ordonnent sa capture, le mettent hors d'état de nuire, comme on aurait fait pour le plus simple criminel de droit commun. Seule l'Afrique du Sud a porté plainte au tribunal international.

La guerre est rentable pour les pays riches et technologiquement avancés. L'industrie de l'armement et de la recherche ont grand besoin de conflits armés

pour exister et expérimenter des technologies de plus en plus sophistiquées. Un grand nombre de dirigeants actuels des pays occidentaux accentuent la logique de guerre là où le dialogue, la diplomatie et la paix sont possibles et nécessaires. Pire, certains déclarent publiquement leurs intentions de sacrifier des vies humaines par l'envoi de troupes pour combattre sur des sols étrangers. Les mêmes qui ont abandonné Kaboul. Pourquoi se priveraient-ils, puisqu'ils ne sont pas poursuivis apologie du crime.

Le plus dangereux dans cette volonté guerrière est le président de la France. Malgré le désaveu de ses homologues, des États-Unis et de l'Otan, il persiste et signe que les pays occidentaux doivent intervenir en Ukraine. Ses annonces ne font qu'aggraver les tensions au lieu de les apaiser. Trois milliards d'euros de soutien financier sont avancés à l'Ukraine pour s'acheter des armes et munitions fabriquées en Europe. Quels pays vont bénéficier des retombées financières de ce carnage ? A qui profite ce crime ? L'Ukraine et les Ukrainiens servent de justification. Tout comme la guerre d'Indochine, d'Algérie ou encore le massacre des Malgaches, en 1947, où à peine 2 ans après les sacrifices des Malgaches pour participer à la libération de la France du nazisme, la France envoie un corps expéditionnaire pour mater les velléités d'indépendance, ce qui conduira à des dizaines de milliers de victimes. Un tel déferlement d'armes de guerre était-il bien nécessaire pour régler ces conflits avec ces peuples déjà meurtris ? Non bien sûr, mais l'industrie de l'armement en France en avait besoin pour subsister.

Au moment où nous écrivons et que le président français fait ses annonces, la situation socio-économique de la France se dégrade durablement. Jamais les associations caritatives n'ont autant distribué de colis alimentaires qu'en 2023. La pauvreté augmente drastiquement. Dans le domaine de l'éducation, les résultats des petits français reculent d'année en année au test PISA des pays de l'OCDE. En 2022, la France arrive en 28^e position, très loin derrière des pays en voie de développement. Le peuple français souffre de la faim, du mal logement, du chômage, de l'éducation au rabais, de l'environnement dégradé, de l'insécurité. La France, comme d'autres pays, doit faire face aux grands défis de ce nouveau siècle. Dans

ces conditions, peut-il encore miser sur les méthodes anciennes d'une croissance par l'industrie d'armement ? Nous en doutons.

Tirant les leçons des atrocités de la guerre, plusieurs pays ont choisi la voie du développement par la paix et avec un certain succès. La Suisse par exemple, qui a une tradition de pays neutre politiquement et militairement, tout en participant à la promotion de la paix dans le monde, a un indice de développement humain parmi les meilleurs. Cet indice mesure la qualité de vie des habitants. Autre exemple, en Amérique Latine, dès 1948, le Costa Rica a supprimé constitutionnellement son armée et a investi en priorité dans l'éducation, la santé et la protection de l'environnement. Aujourd'hui ce pays est cité en exemple pour ses progrès dans le développement humain ainsi que pour ses performances environnementales (source Wikipedia).

Au Mouvement Réunionnais Pour la Paix, nous nous mobilisons, à chaque fois que cela est possible, pour un monde exempt d'armement, pour le règlement des conflits par la diplomatie, pour un monde débarrassé de toute intervention militaire. Par conséquent, nous condamnons l'orientation prise par le président de la République française dans les conflits actuels. Une alternative à l'idéologie guerrière doit être trouvée et promue. La semaine de la conscience et de la paix qui arrive sera un moment privilégié pour réfléchir sur ces thèmes.

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. » a été une volonté du siècle passé et peut être un défi réalisable de ce siècle.

***Pour le Mouvement Réunionnais
Pour La Paix,
Julie Pontalba et Nathalie Éthève-Merlac***

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

L'Assemblée nationale vote une résolution demandant une date commémorative

Nouvelle étape dans la reconnaissance du 17 octobre 1961

Ce 28 mars, l'Assemblée nationale a voté une résolution demandant de faire du 17 mars une journée de commémoration du massacre du 17 octobre 1961 perpétré lors de la répression d'une manifestation d'Algériens à Paris. Ce fait fut le point de départ de la clandestinité de Paul Vergès, condamné à de la prison ferme car « Témoignages » avait révélé aux Réunionnais la violence de cette répression, ce qui valut la condamnation à de la prison ferme du directeur du journal.

Le 17 mars 1961, une manifestation d'Algériens est sévèrement réprimée par la police à Paris. De nombreux morts sont à déplorer. Cette information est traitée par la presse parisienne.

Alors directeur de « Témoignages », Paul Vergès décida de reproduire des articles du « Monde » et de « l'Humanité » relatant la répression.

Il fut alors attaqué en diffamation par l'État. Le motif était que les informations reproduites étaient fausses, et que les lecteurs de « Témoignages » ne pouvait pas se rendre à Paris pour le vérifier.

Paul Vergès fut condamné à 3 mois de prison ferme. Ce fut le point de départ de la clandestinité du dirigeant du PCR. A cette époque, la fraude électorale et les violences avaient remplacé le suffrage universel, « Témoignages » militait pour que les fraudeurs soient poursuivis et condamnés.

Ce fut quand Paul Vergès se rendit dans le bureau du juge d'instruction qu'il fut ensuite envoyé à Paris devant la Cour de sûreté de l'État. Il fut ensuite innocenté des accusations de séparatisme portée par des détracteurs du mot d'ordre d'autonomie.

Quelques années après la reconnaissance du massacre par François Hollande, président de la République, un nouveau pas est franchi pour la reconnaissance du 17 mars 1961.

Pour La Réunion, cette nouvelle étape rappelle qu'exprimer une opinion différente du pouvoir pouvait conduire à la prison. Elle rappelle tout le chemin parcouru depuis.

M.M.

Manifestation de solidarité avec le peuple palestinien samedi à Saint-Pierre

A l'appel du Collectif Réunion Palestine solidarité, une nouvelle manifestation sera organisée le samedi 30 mars 2024 à partir de 14h à l'amphithéâtre des Jardins de la Plage à Saint-Pierre. Voici le message du collectif.

Notre Collectif se mobilise une fois encore pour les droits des Palestiniennes et Palestiniens, ce samedi 30 mars 2024 à partir de 14h à l'amphithéâtre des Jardins de la Plage.

Le génocide en cours à Gaza s'amplifie (plus de 31 000 tués par l'armée israélienne à ce jour !) et le blocage de l'aide humanitaire cause un début de famine avec des risques importants d'épidémies qui vont faire des ravages dans la population gazaouis ! En parallèle, le gouvernement israélien soutient la plus grande vague de colonisation de la Cisjordanie et bombarde ses voisins au risque d'un embrasement généralisé dans la région. Nous sommes donc très loin du « droit à la défense » (qui n'existe pas en droit

international pour un pays occupant) qu'ont argué les principaux soutiens à Israël. 6 mois de déni médiatique et politique ont mené à cette situation catastrophique et le récent vote de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU ne suffira pas à réparer ce qui a été fait !

Au contraire de ces positions de soutien colonial, les sociétés civiles du monde entier se sont levées en soutien au peuple palestinien, pour s'opposer au massacre et demander un cessez-le-feu permanent et immédiat.

A La Réunion aussi, nous sommes sensibles au calvaire du peuple palestinien et de nombreux réunionnais se sont indignés et continuent de se lever face à ce drame. La réalité en Palestine nous touche d'autant plus en tant que société créole aux origines et cultures diverses regroupées sur un territoire limité par l'insularité. Les enjeux pour vivre et faire ensemble, en tenant compte de nos différences, vibrent fortement chez nous, particulièrement dans ce moment douloureux !

Oté

Solèye t'a noute toute, solèye pou noute toute (3)

Mézami dan la somenn nou la gingn lokazyon anparl in pé ansanm bann prozé noute parti sansa son bann roprézantan la fé é mi oi shak foi sé kékshoz i sava dann sanss lintéré noute péi, mèm lintéré demoune La Rényon san mète de koté lintéré bann moune atèr. Sé konmsa ke pou mwin lo plan shof-o solèr sa i sava vréman dann sanss lintéré La Rényon épi lo pèp rényoné. Fitintan, kan la vote la loi 19 mars 1946 Léon de Lépervanche la apèl sa in bon projé kominiss.

Déza mi pé dir lo projé pou toute demoune an avoir in mini stassion éléktrik solèr son kaz, sé galman in projé k'i sava dann sanss lintéré La Rényon é myé k'sa pars li rokoné demoune atèr dan noute péi konm prodiktèr é pi solman konm konsomatèr. Mi oiré bien in madam, sansa in méssyé, in jenn, mèm in gramoune apré dir avèk son famiye, zordi mwin lé fyèr pars mwin la nyabou produi kouran pou mon famiye, mèm in pé pliss pou rovande lo sirpliss l'edf. Donk sé konm prodiktèr ké mi prézante amwin.

Dann séminèr La Plaine dé kaf, mi rapèl sak in kamarad la di pou goumante nivo d'vi in moune i fo goumante la kantité larzan li gagn osinonsa diminyé son bann dépanss : bann mini stassion léstréssité solèr, son bi sé d'diminyé la faktir kouran é

si possib raporte in pé larzan bann famiye. Mé antouléka diminyé la faktir sa sé in priorité : finir avèk bann faktir disporssioné avèk lo salèr demoune. Kalité faktir i fouye in trou dann oute bidzé é wi ariv pa boushé apré.

Dizon li amenn kékshoz lé inportan dann sak ni pé apèl lo panyé la ménajèr — mé pa an assisté mé an prodiktèr, pa an oblijé in sistèm néokolonyal mé an tan k'aportèr d'késhoz inportan pou son famiye, épi pou son lantouraz. Produir son prop kouran osinonsa sète son famiye la bézoin pou gingn in pé d'konfor... wala pou kossa mi trouv projé ni vé fé sé in bon projé kominiss kékshoz i sava dann sanss lintéré noute péi La Rényon, é dann lintéré lo pèp rényoné, épi pou mète lo rényoné anlèr...

Astèr, mwin lé sirésèrtin déssèrtin lé kapab kalkil sa konm l'assistanss pars li pèrmète sak na poin larzan fète é furni ariv mèm rézilta ké sak néna larzan mé i gingn an pliss pou in mèm rézilta : monte in mini stassion léléstréssité solèr inn avèk son larzan pliss l'ède piblik, l'ote avèk l'ède piblik sinplomman pou ariv in mèm bon rézilta.

A bon antandèr, salu !

Justin